

• BIENVENUE À GARDONNE

Au dom'des toutous, toiletteage pour chiens et chats. Coraline votre toiletteuse vous accueille du lundi après midi au samedi matin de 9h à 18 h chez elle au 1157 route des coteaux (route de Saussignac depuis Gardonne) vous pouvez la joindre au 05 53 57 05 84.



• INFORMATION DÉSHERBAGE DES FOSSÉS

Afin de préserver la qualité des eaux, l'arrêté interministériel du 12 septembre 2006 stipule qu'il est interdit d'utiliser tout produit de désherbage à proximité des milieux aquatiques:

- à moins de 5 m minimum des cours d'eau et plan d'eau figurant sur les cartes IGN.
- dans les fossés (même à sec), cours d'eau, collecteurs d'eaux pluviales, points d'eau, puits, forages.

Sous peine de poursuites de la police de l'eau.



• HORIZON 3000

Le vendredi 4 juillet 2014 avait lieu le marché gourmand organisé par horizon 3000. La soirée a débuté par des activités pour tous les enfants avec des jeux, structures gonflables ... A partir de 19 heures le marché nocturne battait son plein avec des moules, frites, grillades, paella...

Le tout dans une ambiance conviviale et sympathique.

Félicitations au Directeur du centre, au président et toute leur équipe.



• MARCHÉ NOCTURNE

C'est dans le cadre de verdure sympathique du parc de la salle du foyer club que se sont déroulés les premiers marchés nocturne de l'été coorganisés par les commerçants non sédentaires et la commission municipale animation. Les convives ont pu passer un bon moment autour des stands de fruits et légumes, de plats le tout dans une ambiance conviviale.

Les prochains marchés auront lieu: samedi 9 août 2014 sur la place du marché, mardi 12 août 2014 et mardi 19 août 2014 dans le parc de la salle du foyer club.



• ANIMATIONS DE LA COMMUNE

- MARCHÉ NOCTURNE - 9 août - 19 H (place du marché)
- MARCHÉ NOCTURNE - 12 août - 19 H
- MARCHÉ NOCTURNE - 19 août - 19 H
- SOIRÉE TRÈFLE GARDONNAIS - 6 septembre



En pleine lune d'août, coupe ton bois, et cet hiver, tu n'auras pas froid.

• ÉCOLE DE GARDONNE

La rentrée des classes aura lieu le mardi 2 septembre 2014 à 8h45.

Les lundis et jeudis : de 7h30 à 8h35 : Garderie (organisée par la commune).
de 8h35 à 8h45: Accueil des élèves par les enseignants.
de 8h45 à 11h45: CLASSE (éducation nationale).
de 11h45 à 13h30: Déjeuner (organisé par la commune).
de 13h30 à 16h30: CLASSE (éducation nationale).
de 16h30 à 19h: Garderie (organisée par la commune).

Les mardis et vendredis: de 7h30 à 8h35 :Garderie (organisée par la commune).
de 8h35 à 8h45: accueil des élèves par les enseignants.
de 8h45 à 11h45: CLASSE (éducation nationale).
de 11h45 à 13h30:Déjeuner (organisé par la commune).
de 13h30 à 15h: CLASSE (éducation nationale).
de 15h à 16h30: Temps d'activités périscolaires (organisés par la commune).
de 16h30 à 19h: Garderie (organisée par la commune).

Le mercredi: de 7h30 à 8h35: Garderie (organisée par la commune).
de 8h35 à 8h45: Accueil des élèves par les enseignants.
de 8h45 à 11h45: CLASSE (éducation nationale).
de 11h45 à 12h30: Garderie (organisée par la commune).

Calendrier scolaire 2014/2015:

- Vacances de Toussaint: du vendredi 17 octobre après la classe au dimanche 2 novembre.
- Vacances de Noël: du vendredi 19 décembre 2014 après la classe au dimanche 4 janvier 2015.
- Vacances d'hiver: du vendredi 13 février 2015 après la classe au dimanche 1er mars 2015.
- Vacances de printemps: du vendredi 17 avril 2015 après la classe au dimanche 3 mai 2015.
- Vacances d'été: vendredi 3 juillet 2015 après la classe.



• COMMUNIQUÉ DE L'ARMÉE DE TERRE

L'armée de terre recrute: 10000 postes à pourvoir.

Renseignements auprès du centre d'information et de recrutement des forces armées:
6 rue du 34ème d'artillerie - 24000 Périgueux - Tél: 05 53 02 82 79 ou 05 53 02 82 75.

• SMBGD

Les dispositifs de contrôle d'accès des déchèteries du SMBGD ont mis en évidence que les fréquentations sont très faibles à certaines plages horaires (tôt le matin et en fin de journée), les dimanches et jours fériés. Ainsi, afin d'adapter ses moyens, le SMBGD met en place de nouveaux horaires à partir du 1er août 2014, pour ses quatre déchèteries, comme suit :

	Horaires d'été: du 15 avril au 15 septembre		Horaires d'hiver: du 16 septembre au 14 avril	
Lundi	9 h - 12 h	- 14 h - 17 h 30	9 h - 12 h	- 14 h - 17 h 30
Mardi		14 h - 17 h 30		14 h - 17 h 30
Mercredi	9 h - 12 h	- 14 h - 17 h 30	9 h - 12 h	- 14 h - 17 h 30
Jeudi		14 h - 17 h 30		14 h - 17 h 30
Vendredi	9 h - 12 h	- 14 h - 17 h 30	9 h - 12 h	- 14 h - 17 h 30
Samedi	9 h - 12 h	- 14 h - 17 h 30	9 h - 12 h	- 14 h - 17 h 30

Pour plus de renseignements:
vous pouvez contacter le service des déchèteries du SMBGD au 05.53.58.55.57 ou vous connecter sur notre site internet: www.smbgd.com.

• TRAVAUX GRT GAZ

Travaux d'entretien de la bande de servitude et de signalisation des canalisations de transport de gaz haute pression. GRT gaz a confié les travaux d'entretien de l'emprise des canalisations de transport de gaz à l'ONF (office national des forêts). Ces travaux comprennent les principales actions suivantes:

- Débroussailllements mécanique et/ou manuel de l'emprise au niveau des terres non cultivées.
- Débroussailllements et taille des haies non entretenues situées dans l'emprise.
- Dégagement et nettoyage des signaux, bornes, balises et sauts de clôtures.

Ces travaux se dérouleront sur le territoire de la commune dans la période du mardi 15 juillet 2014 au vendredi 19 décembre 2014.

Pour plus d'information, vous pouvez contacter:

- Dominique RONDEAU (uniquement jusqu'au 15 août) Tél: 05 53 82 27 34 - portable: 06 15 65 33 87
- Ghislain BARANGER -Tel 05 56 03 30 06 - portable : 06 17 78 11 58

• INFORMATION SUR LE RÔLE DES DÉLÉGUÉS DU DÉFENSEUR DES DROITS

Les délégués du défenseur des droits sont à votre écoute pour recevoir et étudier, gratuitement et en toute confidentialité, vos demandes concernant:

- Les droits des usagers des services publics
- La défense des droits des enfants
- La lutte contre les discriminations
- Les manquements à la déontologie de la sécurité

Au nombre de 450 dans le pays, tous bénévoles.

Vous pouvez facilement prendre contact: Sous préfecture de Bergerac - 16, place Gambetta - 24108 Bergerac

Le délégué: M. Michel COSTE . Tél : 05 47 24 16 22 - Fax : 05 47 24 16 23

Permanence le mardi matin et vendredi matin

• FOOTBALL CLUB GARDONNE

Après une saison difficile et une rétrogradation en 3e division, l'équipe attaque la saison 2014-2015 avec enthousiasme et l'envie de réintégrer la division supérieure dès la fin de cet exercice.

Entraînement au stade de Gardonne : tous les mardis soir et vendredi soir d'août de 19 h 30 à 21 h 30 à partir du mardi 5 août.

Le mercredi 2 juillet 2014 à 20 H 30 se déroulait la réunion du conseil municipal.

En résumé...

- Le conseil décide:

- De la mise en œuvre d'un dispositif transmission des actes à la Préfecture.
- De la mise en œuvre d'un dispositif de dématérialisation des données de la paye avec le trésor public.
- De la mise en œuvre de dispositifs de télétransmission de certaines générales des impôts, à l'INSEE ou la Préfecture.
- De charger le Maire d'entreprendre les démarches nécessaires à l'aboutissement de ces décisions avec l'aide du syndicat AGEDI en choisissant le pack démat.
- De signer les conventions afférentes avec les administrations concernées.

- Un compte rendu de la commission d'appel d'offres est fait, pour la mission SPS: travaux locaux commerciaux; la proposition de M. LAFON Philippe, coordinateur SPS est acceptée.

- A la demande de participation des anciens combattants « Pays de La Force » pour l'acquisition d'un nouveau drapeau, le conseil municipal décide de participer pour la somme de 80 €.

- Rythmes scolaires 2014: suite à l'envoi du questionnaire sur les temps d'activités périscolaires, il semblerait que pratiquement la totalité des enfants restera en TAP.

- A la demande de l'entreprise SIRMET SAS une enquête publique porte sur l'autorisation d'exploiter une installation de transit, regroupement et tri de vieux métaux ou de déchets de métaux... sur le territoire de la commune de Lamonzie St Martin. Le conseil municipal de Gardonne émet un avis favorable sous réserve du respect des réglementations environnementales, acoustiques et olfactives.

- M. le Maire fait part au conseil municipal du courrier de la Poste informant de la décision de fermer le lundi après midi et de maintenir les horaires des autres jours. Cette décision sera effective le 1er octobre 2014. Le conseil municipal s'interroge sur le bien fondé de cette décision compte tenu de la fréquentation de la Poste.

- M. le Maire informe le conseil municipal du remplacement d'un agent titulaire pendant son arrêt maladie.

Prochain conseil mercredi 3 septembre 2014 à 20h30.

• INFO

Le tocsin a sonné le vendredi 1 er août 2014 à 16 H pendant 5 minutes.

A l'appel du gouvernement qui a invité les maires de toutes les communes de France à faire sonner le tocsin ce vendredi 1er août 2014 à 16 H pour commémorer le centenaire de la «mobilisation générale» d'août 1914 et le début de la première guerre mondiale. Les cloches de l'église ont retenti en souvenir du début de ce conflit. Il y a cent ans le 1er août 1914 à la même heure, tous les clochers de France sonnaient le tocsin et les Français découvraient sur la porte des mairies l'ordre de mobilisation générale invitant notamment trois millions de réservistes à rejoindre dès le lendemain les 800000 soldats en service actifs. Deux jours après l'Allemagne déclarait la guerre à la France et débutait le premier conflit mondial, au cours duquel 8.5 millions de Français seront mobilisés de 1914 à 1918.